



COMMUNE DE VIC-LE-FESQ

BULLETIN MUNICIPAL

NOVEMBRE 2014

LE MOT DU MAIRE

Chères Vicoises, chers Vicois,

Que d'eau, que d'eau, que d'eau !

La douceur des températures de ce début d'automne a provoqué des pluies diluviennes dont les conséquences ont été graves pour notre commune. Nombreux d'entre vous ont également subi les caprices du ciel et ont été touchés par des inondations, des effondrements de murs ou encore des chutes d'arbres. J'espère qu'ils se sont bien relevés de leurs sinistres. Il faut savoir que le statut général des eaux pluviales est posé par le Code Civil (art. 640 et 641). Il impose aux propriétaires «inférieurs» une servitude vis-à-vis des propriétaires «supérieurs». Les propriétaires «inférieurs» doivent accepter l'écoulement naturel des eaux pluviales sur leurs fonds. Cette obligation disparaît si l'écoulement naturel est aggravé par une intervention humaine.

Face à l'ensemble des détériorations, j'ai demandé pour les événements météorologiques des 29 septembre et 10 octobre que Vic-le-Fesq soit reconnue en état de catastrophes naturelles. L'Etat a répondu favorablement à mes sollicitations par les arrêtés des 08 octobre et 04 novembre publiés au Journal Officiel.

Dernièrement, un technicien du Conseil Général est venu estimer le coût des dégâts sur le territoire communal (chemins, murets, ruisseaux). Il me remettra prochainement son expertise.

Enfin, pour effacer les stigmates de ces intempéries, j'ai fait appel au sénateur-maire de Nîmes, Jean-Paul Fournier, pour le prêt d'engins de nettoyage. Qu'il soit ici sincèrement remercié pour avoir mis, gracieusement, à la disposition de notre village, deux balayeuses amenées par cinq agents du service de la voirie de Nîmes.

Espérons que ces épisodes cévenols s'éloignent et laissent place à des moments plus chaleureux comme les préparatifs des festivités du mois de décembre. Après plusieurs années d'absence, Vic-le-Fesq s'apprête à accueillir le Père Noël. Il viendra au foyer le 20 décembre prochain avec sa hotte remplie de cadeaux pour les petites Vicoises et les petits Vicois de 0 à 12 ans.

Alors, avec un peu d'avance, permettez-moi, avec le conseil municipal et le personnel communal de vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.



TRAVAUX

Un platane situé sur la place de la fontaine dévoré par un champignon a dû être élagué de toute urgence le 31 juillet. A terme, il serait tombé de lui-même pouvant provoquer d'importants et irrémédiables dégâts.

Les tags et messages souvent obscènes qui tapissaient les toilettes de l'aire de repos ont disparus. L'ensemble a été entièrement repeint.

Le bitume de la sortie du village vers la Nouvelle a été refait. A présent, il n'est plus nécessaire de slalomer entre les nids de poules. Certains endroits de la chaussée du village ont été également rebouchés et des travaux de maçonnerie ont été effectués dans la rue gour du cuisinier et sur la voie romaine.

Comme prévu, la voie ferrée a été débroussaillée donnant un aspect plus clair au quartier de la gare.

La réfection des chemins ruraux lourdement endommagés à la suite des intempéries a commencé.

Le 12 novembre, le cœur du village a été réveillé à l'aube au son des balayeuses prêtées gratuitement par la mairie de Nîmes. Voici l'équipe accompagnée de Willy. Merci à eux!



MANIFESTATIONS

Ça s'est passé :

La journée (demi-journée) du citoyen organisée la matinée du 14 juin s'est déroulée dans la bonne humeur. Le village a connu des améliorations et a été fleuri. Le fleurissement continuera puisque cette année encore le Conseil Général a attribué 300 plants à notre village.

La fête des écoles organisée par le regroupement pédagogique intercommunal le 28 juin a été un franc succès tant par la météo que la joie qui régnait dans le pré. Nos Vicoises et Vicois du CM2 ont été récompensés par un dictionnaire.



La pluie, déjà elle, a perturbé le déroulement de la soirée du 13 juillet. Certains ont dîné à l'abri du foyer.



... et d'autres à l'abri.....d'un arbre du pré !



Malgré le mauvais temps, l'ambiance fut bonne enfant.

Ça se passe en ce moment...



Depuis le 15 août, **la chasse** est ouverte et se terminera courant février.

Ce loisir ne doit pas empêcher la pratique d'autres activités. Durant cette période, les chasseurs au même titre que les randonneurs, les vététistes, les cavaliers...partagent le même espace naturel avec la même légitimité. Chacun peut occuper son temps-libre dans le respect de l'autre, la concertation étant toujours plus productive que l'affrontement.

Ça va se passer :

Le samedi 13 décembre, aura lieu au foyer de Cannes et Clairan le **Noël de l'APE**. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Pierre Auquier au 06 11 54 58 51.



Le **CCAS** convie les aînés du village le samedi 20 décembre au foyer à 12h15 pour le repas de Noël. Ce même jour, toujours au foyer, à partir de 16h30, le Père Noël sera présent pour gâter les enfants de la commune, du moins, celles et ceux qui ont été gentils.

Le maire et le conseil municipal présenteront leurs **vœux** à toute la population vicoise le samedi 24 janvier 2015 à 17h au foyer Maurice Roman.



COMMÉMORATIONS

La Mairie a été pavonisée a de nombreuses reprises au cours de ces six derniers mois pour célébrer les évènements marquants de notre Histoire Nationale mais aussi pour rendre hommage aux français disparus tragiquement ou victimes du terrorisme.

- le 18 juin : Anniversaire de l'Appel du Général De Gaulle prononcé le 18 juin 1940,
- le 14 juillet : Fête Nationale,
- le 20 juillet : Journée Nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux Justes de France,
- le 26 juillet : les drapeaux ont été mis en berne à l'occasion du crash du vol d'Air Algérie. 51 de nos concitoyens figuraient parmi les victimes,
- le 25 septembre : journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives,
- Du 26 au 28 septembre : les drapeaux ont été mis en berne en hommage à la mémoire d'Hervé Gourdel, victime du terrorisme,
- Le 11 novembre : 96^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918.



CARNET

Mariage : Anthony CHAPET et Annael ENJOLRAS, le 06 septembre.

Naissances : Mathilde CHAPET, le 30 juin,
Maëli GAISSAC, le 03 juillet,
Margot IBANEZ, le 12 août,
Clémentine DALLE, le 30 octobre,
Albane ANGUENOT, le 05 novembre.

Décès : André CORADE, le 31 août.



INFOS PRATIQUES

Horaires Mairie:

Lundi : 12h30 – 15h
Mardi : 10h – 12h
Vendredi : 8h30 – 11h

Horaires bibliothèque:

Mardi : 14h – 15h30
Jeudi : 18h – 19h

Horaires épicerie:

Matin : 8h – 12h30
Après-midi : 16h45 – 19h

Fermé : mercredi après-midi et dimanche

